

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 20 juillet à 20h30

Membres excusés : Cathy MARTINAUD, Maryline BUSI, Laurent CUROT, Sylvie STRIPPOLI, Christophe TABOURET, Romain JUILLARD

Le Conseil Municipal désigne Mme SAUVAGE Tatiana comme secrétaire de séance. La séance débute à 20h30.

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

Ordre du jour :

- **RPQS**

Monsieur le Maire donne lecture Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif pour 2017. Le service public d'assainissement dessert 457 habitants soit 207 abonnés. Volumes facturés en m3 : 15098 en 2016 et 14 913 en 2017. Variation de - 1.2 %. Les membres approuvent à l'unanimité le RPQS de 2017.

- **Panier Bressan**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du Panier Bressan, informe de l'appel de cotisations comme chaque année. En 2017, 1 suivi et 3 secours d'urgence sur la commune. Pour 2018, la participation financière est de 201€ soit 0.25€ par habitant. Le conseil accepte de verser cette cotisation.

- **Médiation préalable obligatoire (MPO)**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu du centre de gestion, concernant la mise en place de la Médiation Préalable Obligatoire, suite à la loi de modernisation de la justice. Cette nouvelle mission du Centre de Gestion consiste à lui confier le soin d'organiser une médiation, et ainsi de tenter d'éviter la saisine systématique du Juge administratif en cas de contentieux dans le domaine du droit de la Fonction Publique. Monsieur le Maire propose de souscrire, une convention d'expérimentation d'une Médiation Préalable Obligatoire entre le CDG 71 et la commune. Cette prestation est gratuite. Le conseil accepte cette proposition.

- **Délibération Budgets**

Monsieur le Maire informe que suite à une demande de Mme BERGER, trésorière à Cuiseaux, il convient de modifier la délibération d'affectation des résultats de 2017, en complétant la délibération du 06 avril 2018. Monsieur le Maire donnent lecture des lignes à rajouter, les membres sont favorables.

- **Questions diverses**

▪ **Voirie**

Monsieur le Maire rappelle aux membres, le souhait de passer « la route de l'Alambic » en voie sans issue. Une réunion d'informations a eu lieu avec les riverains, ceux-ci sont favorables à cette proposition. Un arrêté municipal sera pris prochainement.

▪ **Les Chemins Clunysiens**

Chemins de randonnée reliant Payerne en Suisse et à Cluny. Pour inscrire ces chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Saône et Loire (PDIPR 71), il convient de prendre une délibération. Monsieur le Maire rappelle aux membres, les différents chemins empruntés par ce tracé. Le conseil accepte.

▪ **Eclairage salle de classe (CP)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres, les divers problèmes d'éclairage dans la classe des CP/CE1. Les néons grillent sans cesse. Un devis a été demandé à l'entreprise CGED de Bourg en Bresse, qui est venu sur place faire une étude d'éclairage, afin de respecter les normes en vigueur.

Le fournisseur préconise de remplacer les 12 points d'éclairage existants par 9 pavés LED, pour un montant de 491.40 € T.T.C. Les employés communaux se chargeront de l'installation. Les membres acceptent le présent devis.

- **Terrain ZC38**

Jean-Pierre PUTIN souhaiterait acheter une parcelle communale (cadastrée ZC 38, de 1866 m2, située au Malaquin). Le conseil accepte de vendre, et demande à Mr PUTIN de faire une offre.

- **Transmission électronique des Actes**

Monsieur le Maire informe de la dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires qui va être obligatoire avec la préfecture à partir du 1^{er} janvier 2019. Plusieurs devis ont été demandés. Le sujet sera revu dans les mois à venir.

- **Sécurité fête patronale**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant du foyer rural, concernant une demande de subvention pour la sécurité lors de la fête patronale. Les membres acceptent de verser 220€ d'aide au foyer rural.

- **Fournitures cantine scolaire**

Monsieur le Maire informe de la demande faite par la cantine scolaire du RPI de Dommartin/Condal, concernant l'achat de 3 tableaux pour les 2 salles de cantine, pour un montant total de 165.85€ H.T. Le conseil accepte de faire un achat commun avec la municipalité de Condal, la facture sera divisée en fonction des besoins.

- **Comptes rendus et rapports de commissions**

- **Compétence scolaire**

Monsieur le Maire donne un compte-rendu du conseil communautaire de mercredi à « Le Miroir ». Le sujet était les compétences facultatives reprises ou non par la communauté de communes. Les compétences reprises ou étendues totalement sur le territoire sont :

- Soutien aux associations organisant un évènement exceptionnel sportif ou culturel
- Petite enfance, enfance, jeunesse et social
- Service d'enseignement
- Enseignement secondaire

- **Divers points évoqués par Michel FAVRE**

- Réunion du moulin des Reisses, entretien du Solnan
- Cérémonie du 11 Novembre 2018, le centenaire, proposition de planter un arbre et divers animations autour.
- Inscrire Dommartin, aux journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre (le mécanisme d'horloge, l'église Saint-Barthélémy)
- Réservation des 4 Panneaux pour Biennale du 1^{er} au 16 septembre à Cuiseaux

- **Invitations diverses et vie communale**

Monsieur le Maire informe de plusieurs invitations et informations diverses :

- Réunion d'informations de l'INSEE sur le recensement de 2019 - 06 septembre à CRISSEY. Françoise PELGRIN se propose d'y assister
- Invitations pour musique en voûtes – Michel FAVRE sera présent
- Visite de Madame la Sous-Préfète le vendredi 24 août à 15h.
- 1 décès et 1 naissance sur la commune
- 1 mariage prévu en septembre
- Prochain conseil le 21 septembre 2018

